



Pacs et droit du travail France/Luxembourg

Par guillaumeK

Bonjour à tous

Alors voila je vous explique

ma compagne qui est de nationalité Mauricienne et résidente au Luxembourg et moi même Francais résident en France, souhaiterions nous pacsé dans l'objectif d'acheter une maison.

A ce jour je travaille sur paris avec une résidence à Paris en location, elle travaille au Luxembourg avec sa résidence au Luxembourg et j'ai un appartement (propriétaire) à Metz en Moselle dans lequel nous sommes le week end.

nous n'avons a priori pas de sujet pour le prêt c'est déjà une bonne chose, par contre pour le pacs on se pose pas mal de question.

Nous allons a priori prendre en résidence commune notre appartement du week end. Par contre cette dernière n'étant pas européenne aura t'elle toujours le droit de travailler au Luxembourg ? va-t-elle perdre sa résidence ? Pourras t'elle toujours y travailler ? si ce n'est pas possible on devra vivre au Luxembourg et notre projet tombe à l'eau en attendant sa nationalité.

Etant quasiment arrivé à 5 ans de résidence au Luxembourg elle aimerait l'année prochaine faire sa demande de nationalité, pour le coup ca risque je pense de régler le sujet

merci à toutes et tous !